CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E70649** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2026**

ÉDITÉ LE **07/07/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/01/2006
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE

Siret : **488 000 563** **00012**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 160230FY 02
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/115883
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/105070
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : **CHAUFFAGE PAFFENHOFF**

26 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03 88 38 31 22 **Fax :**
Portable : 06 80 47 43 42

Site Internet : www.chauffage-paffenhoff.fr
E-mail : sarlchauffagepaffenhoff@orange.fr

Responsabilité légale :
PAFFENHOFF CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/07/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	03/07/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/07/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.